



Commune de BERNEVILLE

Département du Pas-de-Calais
Arrondissement d'ARRAS
Canton d'Avesnes-le-Comte

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

SÉANCE DU 04 AOÛT 2021

Nombre

De conseillers
en exercice : 11
De présents : 09
De votants : 10

L'an deux mil vingt et un, le quatre août, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la commune de BERNEVILLE s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. Julien BELLENGIER, Maire.

Etaient présents : M. BELLENGIER Julien, Maire, ALLEGRO Jean-François, BOUY Fabrice, DUBOIS Gaëlle, BUQUET Christian, DUBRULLE Perrine, KWASEBART Michel, LALY Olivier, PIGACHE Romuald, SZYMANEK Sandra,

Absents excusés : Mme Odile PAYEN, M. BUQUET Christian

Secrétaire : M. Michel KWASEBART

Procuration : M. BUQUET Christian à M. Julien BELLENGIER

2021/24

OBJET :

Attribution de Marché

**Sécurisation de l'accès
aux bâtiments publics
(Ecole, Mairie, Cantine et
Garderie)**

Monsieur le Maire rappelle qu'un marché de travaux pour les travaux rue de Beaumetz (sécurisation des déplacements piétonniers, stationnement, enfouissement des réseaux, végétalisation) a été lancé par la collectivité sous la forme d'une procédure adaptée. Cette consultation a été lancée le 24 juin 2021 pour une remise des offres fixée au 19 juillet 2021 à 16H00.

La consultation comprenait 2 lots :

Lot	Désignation
1	Enfouissement des réseaux et éclairage public
2	Voirie, assainissement et signalisation

Les membres de la commission d'appel d'offres se sont réunis le 04 août à 18H30 afin de procéder au choix de la meilleure offre au regard des critères de sélection.

Après présentation du rapport d'analyse des offres, Monsieur le Maire présente la notation :

- Lot 1- Tranche ferme + optionnelle 1 :

Entreprise	Montant total	Note technique / 50 points	Note prix / 35 points	Note délai / 15 points	Note globale / 100 points	Classement
SARL DUFFROY	211 300,00 €					Offre non recevable
LHOTELLIER SNPC et SANterne/CITEOS	190 613,20 €	46,0	35,00	15,00	96,0	1

Le Maire certifie que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la porte de la Mairie le **05 août 2021**

et que la convocation du Conseil avait été faite le **29 juillet 2021**

Le Maire,
Julien BELLENGIER

- Lot 2 :

- Tranche ferme + tranche optionnelle 1

Entreprise	Montant total	Note technique / 50 points	Note prix / 35 points	Note délai / 15 points	Note globale / 100 points	Classement
SARL DUFFROY	450 000,00 €					Offre non recevable
LHOTELLIER SNPC	378 772,30 €	46,0	35,00	15,00	96,0	1

- Tranche ferme + variante obligatoire tranche optionnelle 1

Entreprise	Montant total	Note technique / 50 points	Note prix / 35 points	Note délai / 15 points	Note globale / 100 points	Classement
SARL DUFFROY	460 000,00 €					Offre non recevable
LHOTELLIER SNPC	386 824,30 €	46,0	35,0	15,00	96,0	1

Monsieur le Maire propose de retenir les prestataires suivants :

Lot	Nom de l'Entreprise	Montant HT Tranche Ferme et optionnelle
1	Groupement : -LHOTELLIER (SNPC) -SANTERNE (CITEOS)	190 613,20€
2	Groupement : -LHOTELLIER (SNPC) -SANTERNE (CITEOS)	378 772,30 € 386 824,30 € (variante 1)

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents :

- Décide de retenir la proposition du Président et de valider ainsi la décision de la commission d'appel d'offres.
- Retiens la variante 1 sur le lot 2 (stationnement en pavés).
- Approuve les clauses des marchés définies ci-dessus, à passer avec les prestataires cités ci-dessus.
- Autorise le Président à signer toutes les pièces nécessaires pour la mise en œuvre de ces prestations.
- Dit que les crédits seront inscrits au budget.

Ainsi fait et délibéré, publié et affiché, certifié et rendu exécutoire, les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,

Le Maire